

Mende, le 20 décembre 2017

Action du 19 décembre 2017

84 grévistes pour 135 agents devant être présents
soit **62.22 %**

12 structures fermées

50 agents au rassemblement et à la manifestation

Le Comité Technique Local consacré aux suppressions d'emplois qui prendront effet au 1^{er} septembre 2018 était convoqué mardi, le 19 décembre 2017.

Compte tenu du volume de ces suppressions (9 pour 2018, 45 de 2011 à 2018), l'intersyndicale avait appelé à une action spécifique locale dans le but d'envoyer un message fort à la direction locale et à la Centrale.

La mobilisation a été remarquable (62,22 % de grévistes) et de nombreux collègues ont participé au rassemblement et à la manifestation, certains n'hésitant pas à braver des conditions de circulation difficiles pour être présents.

Plusieurs représentants des médias étaient présents et ont rendu compte de notre action dans leurs éditions.



Nous avons reçu le soutien des représentants syndicaux de la Poste (CGT et Sud), et du conseil départemental représenté par Monsieur Robert Aigoïn.

A l'issue du cortège, les représentants de l'intersyndicale ont été reçus pendant une heure par le représentant de Madame la Préfète de Lozère, Monsieur Thierry Olivier, secrétaire général, et Monsieur Vincent Garrigues, responsable du Bureau de la Représentation de l'État.

Nous étions accompagnés par Monsieur Robert Aigoïn, conseiller départemental.

En préambule à la discussion, Monsieur Olivier nous a déclaré qu'il avait vocation à faire valoir que la Lozère n'était pas un département comme les autres et que les problèmes qu'on y rencontre réclament un traitement particulier.

Vos représentants ont indiqué qu'ils étaient aussi de cet avis mais que notre directeur départemental s'obstinait à gérer ses services en faisant référence à des moyennes nationales et en les comparant à d'autres directions territoriales.

Ils ont pu exposer la situation de la DDFiP 48 :

- 45 suppressions d'emplois de 2011 à 2018 ;
- mise à mal du maillage territorial ;
- détérioration de la qualité du service public ;
- dégradation des conditions de travail ;
- mal-être illustré par les enquêtes du baromètre social ;
- refus du directeur de prendre en compte ces difficultés (quand il ne va pas jusqu'à en nier la réalité) ;

Le conseiller départemental a cité la trésorerie du Collet de Dèze comme illustration de toutes ces problématiques en insistant pour sa part sur les effets négatifs de la situation de ce poste pour les élus, les répercussions sur les finances des collectivités et sa crainte de voir petit à petit notre administration disparaître du département.

Divers autres échanges ont eu lieu sur :

- l'attractivité du département ;
- les applications informatiques ;
- la dématérialisation/numérisation ;
- les nouveaux modes d'accueil du public ;
- les mobilités induites par les restructurations ;
- les notions de plafond/planchers d'emplois appliquées en préfecture.

En conclusion, le secrétaire général a résumé la situation en deux points :

- Mise en cause d'une politique du gouvernement qui aboutit à une diminution des moyens de l'État ;
- Potentiel d'amélioration de la qualité du dialogue social (du côté du directeur comme de celui des OS)

Nous lui avons demandé de rajouter le point suivant :

- Refus du directeur de reconnaître le particularisme de la Lozère

Ce débat fera l'objet d'une note de synthèse qui « remontera » au Ministère de l'Intérieur et pourra donner lieu à une discussion entre la Préfète et le DDFiP.

A l'issue de cette réunion, nous ne pouvons pas dire que nous ayons « obtenu quelque chose », ce n'était fonctionnellement pas possible, la Préfecture de la Lozère, (contrairement à la Préfecture de Région) n'ayant aucune autorité hiérarchique sur les directeurs départementaux d'administration, mais nous avons eu le sentiment d'être écoutés, d'égal à égal, que nos arguments avaient autant de valeur que ceux de notre interlocuteur, ce qui est rarement le cas dans notre direction.

L'avenir nous dira si cette action aura permis de stopper ou a minima de ralentir le rouleau compresseur, mais une chose est sûre : le directeur départemental aura pu constater que l'inquiétude et la détermination des agents sont bien réelles, que ce n'est pas un fantasme de leurs représentants et qu'ils continueront par tous les moyens de s'opposer à la politique destructrice qu'il met en application en Lozère.

Merci à toutes et à tous

~ ~ ~

Déclaration liminaire intersyndicale remise au Président du Comité Technique Local (= le directeur départemental des finances publiques) à l'occasion de la réunion du 19 décembre 2019

Monsieur le Président,

À la DDFiP de la Lozère, les fins d'année se suivent et se ressemblent... malheureusement.

Au 1^{er} septembre 2017, nous avons subi la suppression de 11 postes. Dans le lot, figuraient le transfert de 3 postes d'inspecteur à la DIRection du COntôle FIscal Sud-Pyrénées et d'un poste d'évaluateur des domaines à la DDFiP du Gard.

Cette année, il n'y a pas de transfert de ce genre.

Pourtant, au 1^{er} septembre 2018, ce sont 9 nouveaux postes (6 B et 3 C) qui disparaîtront, ce qui signifie que les missions restent les mêmes, mais que nous serons moins nombreux pour les accomplir.

Cette situation est insupportable et nous vous répétons une fois encore que pour les agents de ce département et pour leurs élus du personnel, le niveau des emplois et de l'implantation des structures est arrivé à un seuil critique et qu'il faut immédiatement arrêter les suppressions d'emplois et les restructurations.

Dans tous les services, qu'il s'agisse des SIP, des SIE, des trésoreries ou de la direction, les retards s'accumulent, la qualité du service se dégrade et les conditions de travail se détériorent.

D'ailleurs, vous le savez car, comme nous, vous avez pris connaissance des mauvais résultats de l'enquête du baromètre social, que vous vous êtes évertué à minimiser avec force explications fumeuses dont certaines vous avaient été soufflées par la direction générale.

Vous le savez, car, faute de mieux, vous vous êtes dit qu'il fallait au moins alléger la charge de l'accueil des usagers en restreignant (de manière drastique sur certains sites) les horaires d'ouverture au public.

Vous le savez car, régulièrement vous tentez d'obtenir l'assentiment des chefs de service pour restructurer des services qui ont été tellement amputés de leurs effectifs qu'ils sont dans l'incapacité de faire face à leurs charges.

Vous le savez, mais vous continuez à justifier les décisions iniques de la Centrale en allant même jusqu'à démontrer par des calculs de votre cru, que nous sommes trop nombreux à la DDFiP 48.

Vous continuez aussi à asséner que la Lozère n'est pas attractive et qu'elle n'arrivera bientôt plus à pourvoir ses postes, alors même qu'en septembre dernier nous avons vu arriver (de leur plein gré) quatre nouveaux agents sur la seule résidence de Florac.

En revanche, ce qui est certain, c'est que la DGFIP, de manière délibérée, ne comble pas toutes les vacances et vous permet d'anticiper les suppressions d'emplois avant l'échéance, au grand désespoir des agents et de leurs élus du personnel.

Ce qui est certain, aussi, c'est que la Lozère, compte tenu de la faiblesse de ses effectifs, paie un tribut plus lourd que les autres directions territoriales et ce PLF 2018 recèle un certain nombre d'incohérences rarement fondées :

- Dans la région Languedoc-Roussillon, l'Aude (548 agents) perd 14 emplois, le Gard (867 agents) subit 22 suppressions, l'Hérault (1503 agents) gagne 26 emplois (entre autres grâce au transfert du Centre de Services Partagés Chorus de Toulouse, de la création du Centre de Service des Ressources Humaines, ...) et les P-O (630 agents) doivent en sacrifier 16.

D'autres directions subissent des ponctions vaguement comparables à la nôtre :

- L'Ariège (257 agents), le Calvados (879 agents) et la Haute-Vienne (588 agents) avec 9 suppressions ;
- Les Ardennes, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, le Tarn et Garonne et la Vienne, avec 10 suppressions ;
- les Alpes de Haute-Provence (04), les Hautes-Alpes (05), le Lot et le Territoire de Belfort, avec 8 suppressions ;

Et certains départements sont sensiblement moins touchés que la Lozère :

- le **Cantal (248 agents)**, avec 7 suppressions ;
- la Guyane (226 agents) subit 6 suppressions ;
- la Corse du Sud et le Rhône, chacune 5 suppressions ;

La DDFiP de la Lozère serait-elle moins bien défendue auprès de la direction générale que les directions citées ci-dessus ?

Mais de plus, ces 1600 suppressions d'emplois (9 dans notre département), ne devraient constituer qu'un court « répit » ! Le Directeur Général n'a pas manqué pas de le rappeler dans son message du 28 septembre « ***l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes*** ». Efforts qui selon des sources avisées, verront disparaître, à la DGFIP 18 000 emplois sur le reste du quinquennat.

Il n'est donc pas impossible que dès 2019, ce soient 12 emplois qui disparaissent et que ce nombre atteigne les 20 suppressions pour chaque année suivante.

Autant dire que les résidences extérieures à Mende ne puissent pas être préservées bien longtemps dans ces conditions.

Devant ce constat alarmant, l'intersyndicale appelle aujourd'hui les agents à se mettre en grève, à se rassembler à la direction et à rejoindre le cortège qui se dirigera vers la Préfecture où les représentants des personnels des trois organisations seront reçus par le Secrétaire Général.

Dans cette action nous bénéficions du soutien de nombreux élus locaux et des élus du conseil départemental qui estiment que les gros efforts déployés dans le but de renforcer l'attractivité de la Lozère sont réduits à néant par la réduction forcenée des effectifs de la fonction publique, et que les usagers lozériens sont pénalisés par la moins bonne disponibilité des services publics.

Nous ne prendrons évidemment pas part à la réunion de ce jour.